L'institution des sourdes muettes de Montréal

CETTE oeuvre date de 1852, alors que les soeurs de charité de la Providence installèrent au village de la Longue-Pointe leur premier établissement, sous les auspices de Monseigneur Bourget, évêque de Montréal. On le transporta dans cette ville en 1858, et enfin, en 1864, il fut définitivement fixé à l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui, entre les rues St Denis, Berri, Cherrier et Roy, formant un bloc entier d'une étendue de près de huit acres.

Il eût été difficile de choisir un site à la fois plus salubre et plus pittoresque, car, sur la hauteur qui forme comme le pied du Mont Royal, l'on découvre un horizon admirable vers la ville et la merveilleuse vallée du St Laurent, et les brises saines et vivifiantes du grand fleuve y parviennent en toute liberté, vierges de toutes souillures de fumées d'usine ou d'émanations malsaines des quartiers populeux. Ajoutons que les constructions de l'établissement (par parenthèse des chefs-d'oeuvre dans leur genre) sont isolées des rues qui encadrent la propriété par de vastes jardins fruitiers et potagers ainsi que par de véritables parcs entretenus avec un soin extrême.

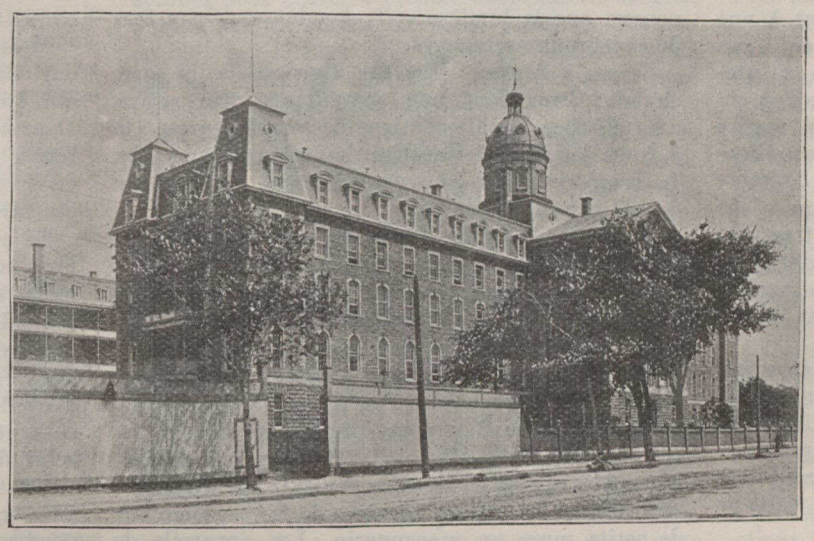

Le bâtiment de l'institution est l'un des plus magnifiques de notre métropole

Les dortoirs sont très bien entretenus

La fondatrice, qui fut aussi la première supérieure de 1851 à 1874, était la soeur Marie de Bonsecours. La supérieure actuelle est la soeur Philippe de Jésus. Elle occupa jadis cette fonction de 1879 à 1886, puis quitta le pays et à son retour en 1984, fut nommée de nouveau directrice de l'établissement.

Le personnel de l'établissement est des plus considérables. L'on ne compte, en effet, pour l'administration et l'enseignement, pas moins de 72 religieuses, plus 17 autres appartenant au noviciat et à la congrégation religieuse des soeurs sourdes-muettes. Quant aux élèves, elles sont réparties en trois grandes catégories : Celles qui suivent la méthode intuitive orale pure, au nombre de 98 ; celles qui suivent la méthode intuitive manuelle pour la partie française et la méthode combinée pour la partie anglaise. Il y en a actuellement 25. A cette catégorie nous ajouterons 40 élèves du cours industriel complémentaire.

Enfin les anciennes pensionnaires qui, ayant besoin de protection restent à l'établissement après leur instruction et forment le département qu'on appelle l'Asile. On en compte en ce moment 106.

Ces trois catégories sont réparties en autant de départements absolument distincts ayant chacun ses salles, ses réfectoires, ses dortoirs et ses cours séparés.

L'établissement compte aussi un jardin de l'enfance pour les petits garçons du voisinage. C'est un externat. Il tient également un dépôt au nom de la Société St Vincent de Paul de la paroisse St Louis de France, où l'on distribue des repas à un grand nombre d'indigents.

Quant au mode de recrutement des élèves, il est des plus variables, car l'établissement est ouvert, sans distinction, aussi bien aux familles de la ville qu'aux habitants des provinces. Il y a lieu toutefois de signaler que la classe pauvre fournit le contingent le plus élevé, la plupart des enfants devenant sourdes et, comme conséquences, muettes par suite de manque de soins ou de mauvais traitements. Jusqu'à aujourd'hui, l'institution a admis 993 élèves qui, à quelques exceptions près, ont reçu une instruction suffisante pour remplir leurs devoirs religieux et sociaux. L'âge régulier pour l'admission est 9 ans; mais on a proposé de créer un département spécial pour celles des sourdes-muettes qui, trop jeunes pour suivre l'ordre général de la maison, pourraient cependant commencer leur cours d'articulation dans une classe enfantine et seraient en même temps protégées contre bien des misères que les familles sont souvent impuissantes à prévenir. Le cours régulier est de 8 années, auxquelles on peut ajouter trois années consacrées au perfectionnement des connaissances professionnelles. Nous arrivons maintenant à la question, la plus intéressante entre toutes, des méthodes d'enseignement. Il y en a deux, essentiellement distinctes et séparées: la méthode orale et la méthode dactylologique ou manuelle.

La méthode intuitive orale pure, qui exclut les signes et l'alphabet manuel forme les élèves d'abord à la parole et à la lecture sur les livres, puis elle les instruit de vive voix; elle n'emploie l'écriture que secondairement et comme aide mémoire.

Dans la méthode intuitive dactylologique, on emploie l'alphabet manuel et l'écriture, de manière à rattacher l'idée à la forme graphique.

Quelques mots en terminant sur l'organisation financière de l'établissement. Ses ressources sont multiples. Il reçoit une subvention de la législature; certaines élèves payent aussi une certaine somme annuelle. Les industries que l'on y trouve, lingeries, couture, etc... apportent aussi leur part au budget commun. Mais c'est surtout à la charité publique que l'oeuvre doit sa prospérité actuelle, et en particulier à l'association des dames bienfaitrices qui, avec un dévouement et une abnégation admirables, prouvent chaque jour ce que peut l'union puissante de la foi et de la charité.

JEAN PORTAL.

Vaste salle de toilette

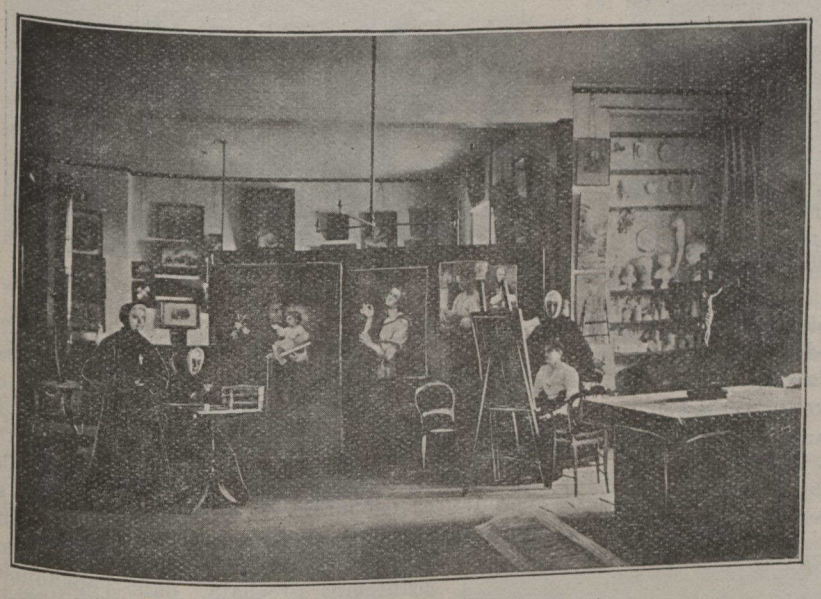

Les jeunes élèves étudient aussi les beaux arts

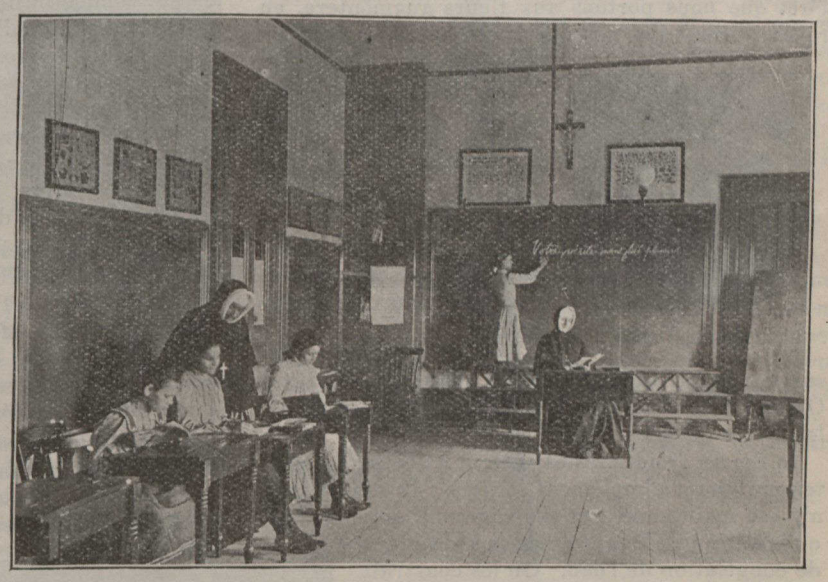

C'est ainsi que les sourdes-muettes reçoivent une instruction aussi complète que variée

La chapelle, par ses dimensions, rappelle une église paroissiale

Grande salle de la communauté